

REVUE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

*Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire*

Seine-et-Marne et départements limitrophes Un an 3 fr.	BUREAU ET RÉDACTION <i>Librairie E. LEMARIÉ</i> A DAMMARTIN-EN-COÛLE ANNONCES la ligne 20 cent	Paris et les autres Départements Un an 3 fr. 50
---	---	--

ECHOS DE LA SEMAINE

11 Juin — M. Baïhaut, ancien ministre des Travaux publics qui subissait depuis six mois la contrainte par corps pour l'amende à laquelle la cour d'assises de la Seine le condamna solitairement avec les autres inculpés de la première instruction de Panama est définitivement mis en liberté.

— Distribution des récompenses à la Société des artistes français, sous la présidence de M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, dans le palais de l'Industrie.

12 Juin — La cour d'assises de la Seine condamne aux travaux forcés à perpétuité Roubertou, l'assassin de Pic, d'Auteuil.

— Distribution des récompenses à l'Académie des sciences morales et politiques

13 Juin. — La journée du Grand prix de Paris est marquée par un attentat contre le Président de la République, à son arrivée sur le champ de courses de Longchamp. Personne, heureusement, n'est atteint par le projectile, sorte de bombe de forme cylindrique, en plomb.

— Un violent incendie détruit à Marseille, de vastes magasins d'alcool. Les pertes sont évaluées à 3 000 000 fr.

14 Juin. — Plusieurs courses brillantes de taureaux ont lieu à Nîmes et à

Perpignan. Plusieurs taureaux sont mis à mort.

15 Juin — M. Lebon, ministre des Colonies et M. Boucher, ministre du Commerce, assistent à l'inauguration de l'exposition coloniale de Bruxelles.

16 Juin — Une nouvelle bombe éclate avec un bruit formidable, place de la Concorde, et n'y cause fort heureusement aucun accident.

17 Juin. — M. Félix Faure, président de la République visite l'asile départemental de Nanterre.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La Société d'horticulture du canton de Dammartin s'est réunie dimanche dernier à deux heures, sous la présidence de M. Barre, président, assisté de M. M. Thonnerieux, secrétaire, Loron, vice-secrétaire, Lemarié, archiviste, et Berthault, professeur.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, puis M. Berthault prend la parole pour fournir, au sujet de la plantation des arbres fruitiers sur les routes, quelques renseignements concernant un entretien qu'il a eu avec M. Derveley, député, à l'is-

sue du banquet de Saint-Mard, le 30 mai dernier. M. Berthault conclut à la nécessité, par la commission, de rédiger un rapport que l'honorable député a promis de communiquer à bref délai au Conseil général de Seine-et-Marne.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Edmond Labour, Conseiller d'arrondissement, témoignant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance.

M. Barre annonce à la Société le décès de M. Mélage et fait du défunt un éloge mérité, par le zèle empressé qu'il a toujours apporté, au début de la Société, à ses cours de taille très appréciés des professionnels et très profitables aux jardiniers amateurs. Malheureusement, le temps lui faisant défaut, l'intelligent professeur avait dû abandonner ses cours et ses visites à la Société, dont il était néanmoins demeuré membre. La Société dans la personne des membres présents, s'associe à ce deuil et prie M. le Président de transmettre à la veuve de leur regretté collègue, leurs vives condoléances.

M. le Secrétaire rend compte d'un entretien qu'il a eu avec un représentant de la maison du Médailleur et présente une série d'échantillons de produits de la maison Costy-Belfort qui sont répartis, pour en faire l'essai, entre les jardiniers présents à la séance.

Parmi les diverses correspondances se rattachant aux expositions et à divers sujets, il est posé cette question : Un membre correspondant peut-il prendre part à un concours entre sociétés ?

Après un échange d'opinions d'abord contradictoires, la question est résolue affirmativement.

M. E. Lemarié donne lecture d'un rapport touchant quelques observations récentes sur les dommages causés aux arbres fruitiers par les insectes et notamment par la cécidomie des poirètes qu'il a étudiée en collaboration avec M. Leplat, jardinier. M. Berthault Vincent fait à cette occasion quelques remarques intéressantes sur les ravages causés cette année, en certaines parties de notre région par la *Chematobie hiemale* du pommier, et le savant praticien croit que des efforts sérieux devraient être tentés, sinon pour détruire, ce qui n'est pas possible, mais tout au moins pour atténuer d'une manière appréciable les ravages de ces redoutables ennemis de nos vergers. En ce qui concerne l'anthonome, M. E. Lemarié a constaté avec son collaborateur, que cette année a été particulièrement favorable à la propagation de ce minuscule destructeur de pommes et que non seulement les pommiers de première floraison ont été totalement ravagés en certains endroits, mais encore que ceux de deuxième et troisième floraison ont éprouvé le même sort; ce qui semblerait démontrer que la durée de la période de la ponte est assez longue pour permettre à l'insecte d'étendre son action malfaisante aux fruits de floraison tardive.

M. le Président remercie les auteurs de ces observations et voudrait qu'elles fussent plus généralisées afin de mettre en quelque sorte les cultivateurs fruitiers dans l'obligation de combattre d'une manière constante les ennemis de leurs cultures dont la plupart semblent encore, actuellement, ne pas soupçonner l'existence.

Il est procédé, ensuite à l'examen des apports du concours de fruits, fleurs et légumes, entre sociétés.

MM. Barre, Loron, Heurtaux et Delaruelle, appelés à juger la valeur des lots présentes, décernent une médaille d'argent grand module comme 1^{er} prix ex-æquo à MM. Marc, jardinier chez M^{me} Delamaze, à Moussy-le-Vieux, et Lépine, jardinier chez M. Hémar, à Dammartin; médaille d'argent de 2^e classe à MM. Chaumet, jardinier chez M. Abard, à Nantouillet; Pasquier Eugène père, chez M. Barre, à Juilly; Petit, propriétaire à Nantouillet.

— La Société de secours mutuels de Dammartin s'est réunie dimanche dernier sous la présidence de M. Hémar, président, assisté de MM. Lemarié, secrétaire, Berger, trésorier, Cheneva, vice-trésorier, D^r A. Beuve et Fourie, administrateurs.

Au cours de cette réunion où ont été réglées diverses questions d'ordre intérieur, il est décidé que la fête patronale de Saint-Jean sera célébrée le jeudi 24 juin et que tous les membres se réuniront à dix heures et demie à l'Hôtel de ville pour assister à la messe qui sera dite, à 11 heures, à leur intention, avec le concours de la fanfare municipale.

Au cours de sa dernière séance, la Société littéraire et historique de la Brie a décidé, sur la proposition de M. Gassies, l'un de ses vice-présidents, de choisir comme but de son excursion annuelle, qui est fixée au jeudi 20 juillet prochain, une visite à Dammartin, Juilly, Nantouillet et Othis.

On a conservé à Dammartin le meilleur souvenir des deux précédentes séances tenues à l'Hôtel de ville (10 août 1868 et 27 septembre 1883), à l'occasion du passage de la Société meldoise. Espérons que cette fois encore, nos dignes confrères ne voudront

pas déroger aux vieilles traditions et nous feront l'honneur de nous consacrer quelques-uns de ces moments dont ils savent régler l'emploi d'une façon si particulièrement agréable et instructive.

SAINT-SOUPPLETS

Samedi matin, plusieurs personnes, en passant sur la route départementale n° 23, remarquèrent un chien paraissant atteint de la rage, qui se trouvait sur le côté gauche de la route, au lieu dit *les Lormoleux*. Ces personnes effrayées, allèrent aussitôt prévenir les gendarmes; ceux-ci, s'étant rendus à l'endroit indiqué, virent un chien de race épagneule qui était pris d'une crise; il se tordait et mâchait des racines et de la terre, tout en poussant des hurlements épouvantables. Ce chien était inconnu; croyant se trouver en présence d'un animal atteint d'hydrophobie, on n'hésita pas à lui donner la mort et on le tua à l'aide d'un fusil de chasse.

Le lendemain matin, M. Butel, vétérinaire à Meaux, se rendit à Saint-Soupplets; ayant fait l'autopsie du cadavre, il déclara que le chien n'était nullement atteint de la rage, mais qu'il était épileptique.

Les habitants de la commune en ont été quittes pour la peur.

(Echos de la Brie)

MARCHE DU 12 MAI 1897

Dammartin

Pain 0.33 le kilo.
Beurre 3. . . .
Œufs 7.60 le cent

Claye-Souilly

Pain 0.32 le kilo.
Beurre 3.50 . . .
Œufs 8.00 le cent

FAITS DIVERS

UNE DÉCOUVERTE !

Un savant vient de trouver le moyen de rendre blancs les nègres les plus refractaires, sans l'aide d'aucune peinture, sans onguents ni fards fallacieux.

S'il faut en croire ledit savant — dont le journal anglais qui relate la découverte a malheureusement oublié de citer le nom — la couleur des nègres serait due à une « maladie » sous-cutanée, à un pigment carbonique sous l'épiderme, qui peut-être entièrement transformé par l'électricité. Le blanchiment aurait lieu par « la décomposition des molécules du carbone ».

Voilà une nouvelle industrie à l'horizon : blanchisseur pour nègres.

STATISTIQUE POSTALE

Jamais, depuis que le monde est monde et qu'existe le télégraphe, jamais on n'avait encore expédié de Paris en une seule journée autant de dépêches qu'il en fut passé le 5 mai c'est à dire le lendemain de la terrible catastrophe du Bazar de la charité.

On compte ce jour-là *quatre-vingt-dix-huit mille dépêches ordinaires et cent cinquante-deux mille mots* de dépêches de presse.

Aucun événement n'avait, jusqu'à ce jour, produit pareille affluence dans nos bureaux télégraphiques.

COURSES D'ESCARGOTS

Le *Gil Blas* publiait jeudi dernier un article où il raconte, sous une forme humoristique, mais en affirmant l'exactitude de son invraisemblable information, que les fonctionnaires du ministère des colonies, accablés de loisirs, ont organisé pour se distraire des courses quotidiennes... d'escargots.

Ces exercices de sport inédit seraient pratiqués sous les combles du pavillon de Flore dans un local inutilisé. Les escargots à jeun, déposés sur le parquet à un bout de la salle, auraient pour but des feuilles de choux, des navets, des carottes, disposés à l'autre bout. Des obstacles placés sur la route : une planchette figurant un mur, une rivière d'encre à traverser, etc., feraient de ces courses de véritables steeple-chases. Un pari mutuel très animé fonctionnerait naturellement entre les employés du ministère.

Suivent les détails les plus circonstanciés sur la dernière épreuve courue : le Grand Prix de Paris pour colimaçons.

La dépopulation des campagnes

S'il est une constatation attristante, capable de suggérer le pire des pessimismes, c'est bien celle du détachement du paysan de tout ce qui touche à la terre.

Insensiblement il la délaisse, et le métier qui fit vivre les vieux, qui leur donna sinon la richesse, du moins l'aisance et l'indépendance, répugne aux jeunes, qui rêvent à présent un labeur moins pénible, une vie plus large, un horizon moins borné.

A ceux-là, la charrue paraît trop lourde, la faux qui lasse leurs bras et le fléau qui meurtrit leurs mains sont, pour eux, outils démodés et dont ils rougissent, la cervelle emplie de chimères.

Paris est là qui les attire, tout plein d'enchantement, d'inconnu, — d'un inconnu qui les fascine tel qu'un miroir à alouettes destiné à les briser bientôt.

— Je serai instituteur, commis de banque, clerc d'huissier ou *Calicot*,

pense celui qui se croit un grand homme parce qu'il est parvenu à achever, péniblement, ses études primaires.

Et cet autre, à qui ces ambitions sont interdites, parce qu'il sait à peine lire, se promet d'être garçon de bureau, facteur, agent de police, ou à défaut de tout cela, domestique.

Mais finies les semences, finie la moisson !

La terre ainsi reniée, les pauvres gens viennent à Paris. Ils ont quelques économies, quelque réserve sortie du bas de laine des parents et, pleins de confiance, ils s'installent, le cœur débordant de joie, à la pensée de l'existence nouvelle.

Puis, les demandes d'emploi lancées, ils attendent.

Alors, les mois se suivent rapidement d'abord, puis désespérément longs ensuite, à mesure que l'espoir s'en va et que la situation devient plus chimérique. Car, pour un qui réussit, non sans peine, la masse des déçus est innumérable.

Quand viennent les jours de famine, quelques-uns, éclairés sur l'inanité de leur rêve, prennent le seul parti raisonnable en pareille circonstance : ils rentrent au pays, guéris par le malheur de leurs ambitions anciennes et reprennent courageusement après cette dure leçon, le métier d'autrefois. Ceux-là sont les sages ; mais c'est l'infime minorité.

L'amour-propre retient les autres, Partis des champs après mille projets de fortune, ils n'y veulent point revenir pauvres, ils ne veulent pas s'avouer vaincus devant les leurs, et les malheureux, aux pires heures de la misère gardent quand même dans leur fierté, une apparence de prospérité pour tromper ceux qui les approchent.

Et dans cette atroce détresse dans la dure vie de Paris, quand, après avoir renoncé aux emplois tranquilles qu'ils cherchaient et qui restent inabornables, ils acceptent, parce qu'il faut vivre, les plus rebutantes besognes, les plus pénibles et les moins retribuéés, c'est l'enfer qui s'ouvre pour eux, au lieu du paradis rêvé.

Voilà le sort des égares qui lâchent sottement la proie pour l'ombre.

Qu'on n'aille pas croire que l'exagération des exemples sont de tous les jours, c'est l'histoire d'hier, et d'aujourd'hui, ce sera celle de demain !

J'ai sous les yeux le tableau que publie, chaque année, la préfecture de la Seine pour faire connaître au public le nombre approximatif d'emplois qu'il sera possible d'accorder dans ses différents services.

Cette fois le total atteint, en chiffres ronds, onze-cents places ; mais dans une note qui s'ajoute au relevé comme la plus cruelle des ironies, l'administration informe les postulants que pres de soixante seize mille demandes ont été enregistrées jusqu'ici.

Vous avez bien lu : *soixante-seize* mille ! c'est-à-dire soixante quinze postulants pour une place !

Et c'est malheureusement la moyenne des compétitions pour les emplois dans les administrations publiques. Comment voulez-vous, des lors, que les malheureux candidats puissent conserver un peu d'espoir ?

Incontestablement, depuis plusieurs années déjà, il y a, vers les situations de ce genre, une poussée inquiétante et dangereuse. Et à mesure que le contact deviendra plus intime entre les gens des campagnes et ceux des villes le mal ne fera qu'empirer.

C'est, hélas ! à côté des avantages

qu'elles présentent le mauvais côté des facilités de communications. Le mélange des diverses classes affine relativement les plus humbles et fait germer dans certains esprits ces désirs de bien-être et de vie facile jusqu'alors inconnus. Et, dès lors, il n'est plus possible de s'étonner que « l'agriculture manque de bras ».

C'est un péril qu'il convient de signaler en toute occasion et contre lequel il importe de mettre les intéressés en garde.

Il faut leur montrer qu'à la ville, la lutte pour la vie est plus âpre et plus rude que nulle part. que les risques y sont plus grands, comme plus profonde est la misère et que l'idée qu'on s'est faite jusqu'ici de l'existence parisienne n'est qu'illusion et que mirage.

Cela fera, sans doute, s'évanouir bien des chimères, mais cela empêchera peut-être des braves gens de devenir des déclassés, des meurt-de-faim, des misérables.

Pronostics populaires

S'il pleut le jour de St Gervais (19 juin)
Il pleut quarante jours après.

Le 20 juin, jour de saint Sylvere,
Est le plus long jour de lumière.

Au vingt juin soleil en son plein,
Au vingt décembre à son déclin.

Eau de saint Jean ôte le vin (24 juin)
Et ne nous donne pas de pain.

St Pierre et saint Paul pluvieux (29 j.)
Pour trente jours sont dangereux.

Année en foin fertile,
Assez souvent stérile.

La Fête nationale à Dammartin EN 1791

La célébration de la fête nationale du 14 juillet fut retardée à Dammartin, en l'année 1791, par suite de la démis-

sion du commandant et des principaux officiers de la garde nationale. Voici le procès-verbal de la délibération prise à ce sujet par la municipalité :

« Aujourd'hui 15 Juillet 1791, dix heures du matin, le Corps municipal assemblé en la manière ordinaire, composé de M^r Maulny, maire, Berson, Lhotte et Roger, officiers municipaux et de M. Champy, procureur de la commune, à l'effet de délibérer sur le jour à prendre pour la fête fédérative qui auroit dû avoir lieu le jour d'hier, et sur les démissions volontaires de M^r Boulmer, commandant, Pacary, major, Lavollée, capitaine, et Gouverneur, porte-drapeau de la Garde nationale de cette ville, la matière mise en délibération, il a été arrêté :

1^o Que la fête fédérative se célébrera le jour de lundi prochain, par une messe solennelle chantée en l'église paroissiale de ce lieu à dix heures du matin, et ensuite de laquelle le serment civique sera réitéré par M^r de la Garde nationale et citoyenne de cette ville, M^r de la gendarmerie nationale et autres citoyens actifs conformément au décret de l'Assemblée nationale sanctionnée par le Roi, à l'issue de laquelle prestation de serment, sera chanté le *Te Deum* en action de grâce, à laquelle cérémonie seront invités mes dits sieurs de la garde nationale, gendarmerie et autres citoyens de cette ville, tant par billets d'invitation qu'au son du tambour, pendant lequel jour les boutiques seront fermées.

2^o Que pour parvenir à l'élection d'un commandant-général de la dite garde nationale et citoyenne, l'assemblée générale de tous les citoyens actifs sera convoquée à dimanche prochain trois heures précises après-midi et ce, section par section telles qu'elles ont été formées lors de l'Assemblée du 24 juin dernier portant nomination

des officiers commandants de poste de chacune des dites sections, laquelle nomination sera faite au scrutin de la manière ordinaire, lesquels scrutins seront envoyés cachetés par six députés de chaque section en la maison commune où le dépouillement des dits scrutins, en général, se fera par le Corps municipal en présence des dits députés, et celui des candidats qui aura obtenu la pluralité absolue des suffrages, sera proclamé Commandant général de la dite garde nationale et citoyenne, de cette ville; dont sera dressé acte à la charge par lui en acceptant la dite place, de prêter le serment requis en pareil cas.

3^o Qu'à l'égard du remplacement de M^r Vieze, Pacary, Lavollée et Gouverneur, il est réservé à mes dits sieurs de la garde nationale seulement, de procéder à ce remplacement, d'y nommer entre eux et d'en faire le rapport à la Municipalité.

UN NOUVEL ANNUAIRE DE PARIS

Avoir rendu attrayantes et lisibles comme celles d'une œuvre littéraire, les pages arides d'un *Annuaire*, voilà le petit miracle que vient d'accomplir la librairie Hachette.

Son *Annuaire de Paris*, paru cette semaine, débute par une quinzaine d'articles sur Paris : *Paris-Charitable*, *le Charme de Paris*, *Comment Paris reçoit ses hôtes*, *Paris qui s'en va*, *le Rayonnement de Paris* signés Clémenceau, Baudin, d'Haussonville, Rochefort, le P. Dillon, etc.

A côté des maîtres de la plume, les maîtres du crayon : Forain, Renouart, Caran d'Ache, etc.

Puis, encore pour distraire les yeux, une quantité de reproductions de monuments, de statues, et plus de 600 portraits, avec biographie, de notabilités parisiennes de la politique, des arts, des sciences, de la presse, de l'armée.

Comme l'*Almanach Hachette*, l'*Annuaire Hachette de Paris* fera partie des meubles de la maison. C'est à lui qu'on aura recours toutes les fois qu'on aura besoin d'un renseignement, d'une information, d'une adresse, ou d'un conseil. Il sera toujours là, à portée de la main, sur le bureau

de l'homme d'affaires, sur la table de travail du médecin, de l'avocat, du publiciste, ou sur le guéridon de la femme du monde.

L'*Annuaire Hachette* est tout aussi bien compris au point de vue pratique. Les matières sont classées par ordre alphabétique, comme dans un dictionnaire, de sorte qu'on trouve immédiatement l'adresse ou le renseignement cherché.

Lorsqu'on sait que les 13 millions de lettres de l'*Annuaire Hachette*, composant un volume qui ne pèse qu'un kilo quatre cents grammes, renferment la matière de 34 vol. in-18 à 3 fr. 50 du poids total de 17 kilos, on peut se dire qu'on n'a pas fait une mauvaise affaire en achetant la valeur de deux rayons de bibliothèque pour 3 fr. 75.

BIBLIOGRAPHIE & ICONOGRAPHIE LOCALES

Ermenonville

Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux, par Alexandre de la Borde, avec dessins par Constant Bourgeois. In-folio; Paris, 1808.

Les pages 83 à 94 sont consacrées aux jardins d'Ermenonville, et dix-sept planches gravées, rappellent assez exactement les principaux points de vue de ce domaine, considéré alors comme l'un des plus beaux jardins paysagers de France.

Ces vues représentent :

- 1^o Le château, côté du midi.
- 2^o Le château, côté du nord.
- 3^o Le parc, vu du midi.
- 4^o Le parc, côté du nord.
- 5^o Tombeau de J.-J. Rousseau dans l'île des Peupliers.
- 6^o L'étang du désert.
- 7^o L'entrée du village.
- 8^o La maison du garde.
- 9^o La pyramide du Philosophe.
- 10^o La tombe de l'inconnu.
- 11^o La tour de Gabrielle.
- 12^o Le moulin.
- 13^o 1^{ère} vue de la brasserie.
- 14^o 2^{ème} vue de la Brasserie.
- 15^o Le bocage.
- 16^o La ferme.
- 17^o Plan d'Ermenonville.

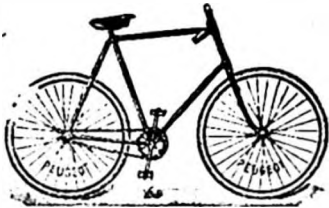
Achille OFFROY, à Dammartin

BICYCLETTES, TANDEMS
et **hauteuils roulants PEUGEOT**

PEUGEOT La grande Marque Nationale en vue de se mettre à la portée de tous les acheteurs vient de créer une bicyclette routière absolument garantie comme solidité, rigidité, et contre tout vice de construction pouvant porter le poids de 110 Kil sur toutes routes.

Cette machine munie de pneus Jackson pur para 1897 est offerte à MM. les amateurs **au prix de 290 francs.**

Plaque d'identité, giérol et accessoires compris.



Les machines PEUGEOT assurent la vie aux routiers; loin de discréditer les coureurs de renom comme certaines machines sans nom; elle les porte tous à la victoire.

Elles s'imposent toutes par leur roulement et leur solidité.

Charbons et Cokes en Gros
Meubles de jardin

S'adresser pour tous renseignements et commandes à M. Achille OFFROY, à Dammartin-en-Gaule (Seine-et-Marne)

Librairie-Papeterie E. LEMARÉ

ERMENONVILLE

ANCIEN et MODERNE
par E. LEMARÉ

Un vol. illustré de 134 pages in-18
Tiré à 250 exemplaires numérotés
1 fr 50. Franco par la poste, 1 fr. 75

Nouveau LAROUSSE Illustré

Dictionnaire Encyclopédique Universel
EN SIX VOLUMES

150 FRANCS

Conditions spéciales pour les lecteurs de la *Petite Gazette*: Payable 10 fr. par trimestre, remise 10 0/0, soit **135 francs**.
Au comptant 15 0/0, soit **127 fr. 50.**

Cartes cyclistes

des Environs de Paris

éditées par la Maison TARIDE

15 0/0 remise au compt. s' les prix marqués

L. DESCHAMPS

en face la gare de Dammartin-Jully

St-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{ks}

Grosse **Gaillerie** française, 1^{re} 2 gras sans fumée, 1^{re} qualité 3.50

Grosse **Houille** Charleroi, 1^{re} 2 gras, sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros morceaux sans aucune fine) 3.80

Gailetin de même qualité 4

Têtes de moineaux lavées, 1^{re} qual. 3.70

Boulets ovales p^r chauffage éconcm. 3

Anthracite anglais, 1^{re} qualité. . . 5.50

Charbon de forge (noisettes lavées). 3.20

Coke de gaz n^o 0. l'hectol. 1.60

Charbon industriel et Briquettes depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

Pour les charbons par wagons les commandes sont transmises aux mines Belges et Françaises au cours

Sable de rivière, **Caillou**, **Mouillère**,

Gravier et **Mignonnetto** pour jardins

Briques blanches, rouges et réfractaires.

Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et **Tuyaux** en grès.

Tuiles, **Poteries**, **Chaperons** de murs

Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).
Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillago galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux

Pointes à tête plate ou tête d'homme, par paquet de 5^{ks}, depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. . . 1.40

Bêches, **Louchets**, 1^{re} qual. garant. 4

Fourches à cailloux, 9 dents 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. 3.80

Fourches à betteraves 1.90

1^m65 1^m80 2^m10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.90 2

2.20

Rateaux, **Poulics** de puits, **Boulons**

Seaux solides, tôle galvanisée. . . . 1.60

Seaux d'écurie, — — 3.20

Arrosoirs, **Lessiveuses**

Tuyaux, **Gueules-de-loup**

Bois de construction: Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées, **Mouluers**

Planches de Lorraine, 2^e choix la p. . 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur Gérant: E. LEMARÉ

Imp. E. Lemaré à Dammartin